

ACTUALITÉ

Publié le 30 Avril 2014

EST ENSEMBLE A INSTALLÉ SON NOUVEL EXÉCUTIF

A la suite de l'élection de Gérard Cosme à la présidence de l'agglomération le 11 avril dernier, les élus communautaires ont élu le 28 avril les autres membres de l'exécutif.

Sur proposition du Président, ils ont constitué une équipe resserrée autour de 15 vice-présidents et 5 conseillers délégués (au lieu de 19 vice-présidents et 8 conseillers délégués pour la précédente mandature), renouvelée à 50% :

- 1^{ère} Vice-présidente : Nathalie Berlu – Ressources Humaines et Dialogue social
- 2^e Vice-président : Jean-Charles Nègre – Aménagement durable
- 3^e Vice-président : Karamoko Sissoko – Sports
- 4^e Vice-présidente : Faysa Bouterfass – Politique de la ville et Cohésion sociale
- 5^e Vice-président : Ali Zahi – Développement économique et artisanal
- 6^e Vice-président : Christian Lagrange – Eau et Assainissement
- 7^e Vice-présidente : Marie-Rose Harenger – Collecte, prévention et valorisation des déchets
- 8^e Vice-président : Philippe Guglielmi – Déplacements et mobilité
- 9^e Vice-président : Jimmy Parat – Rénovation urbaine, habitat indigne
- 10^e Vice-président : Christian Bartholmé – Développement durable, Agenda 21
- 11^e Vice-présidente : Sylvie Badoux – Emploi, insertion et formation
- 12^e Vice-présidente : Mireille Alphonse – Protection et mise en valeur de l'environnement
- 13^e Vice-président : Dref Mendaci – Aménagement numérique et concertations
- 14^e Vice-président : François Birbès – Finances
- 15^e Vice-présidente : Djeneba Keita – Economie sociale et solidaire
- Conseiller délégué à la Politique locale de l'habitat : Jacques Champion
- Conseiller délégué à la Culture : Patrick Sollier
- Conseiller délégué au Territoire de la Plaine du canal de l'Ourcq : Claude Ermogeni
- Conseiller délégué au Territoire du Plateau et de la Corniche : Bruno Marielle
- Conseiller délégué au Territoire du Faubourg : Alain Périès



Présentation et composition complète du Bureau communautaire : est-ensemble.fr/bureau-communautaire et du Conseil communautaire : est-ensemble.fr/conseil-communautaire

Les élus d'Est Ensemble ont aussi été appelés à se prononcer sur les indemnités de fonction et le droit à la formation des élus, ainsi que sur les crédits relatifs au recrutement des collaborateurs de groupes et de cabinet. Concernant les indemnités de fonction, la proposition qui était soumise au vote des élus et qui a été adoptée à l'unanimité permet de faire baisser l'enveloppe des indemnités des élus pour l'agglomération d'Est Ensemble de 25 000€ par an. La consommation s'élève ainsi à 39.4% du maximum autorisé par la loi.